



STAGE REP+
mardi 14 avril 2015
au collège Boris Vian de LILLE
de 14h à 17h

Collèges de l'Éducation prioritaire, où va-t-on ?

Public : tous les personnels exerçant en collège REP+ à la rentrée 2015, et les collègues intéressés.

Ce stage d'une demi-journée permettra de faire un premier bilan du dispositif (et notamment de la mise en œuvre de la pondération), à partir des témoignages de collègues travaillant dans au sein d'établissement "préfigurateurs" depuis la rentrée 2014.

**Quels enjeux pour les collèges de l'éducation prioritaire à la rentrée 2015, et les personnels qui y travailleront ?
Le SNES-FSU répondra à toutes vos questions REP.**

**A la rentrée 2015, l'académie de Lille comptera 41 REP+ et 78 REP
C'est dire le nombre important de collègues en attente d'informations sur les objectifs de la relance de l'éducation prioritaire initiée par V. Peillon, et conduite aujourd'hui par N. Vallaud-Belkacem.**

- **S'agit-il d'une réelle rupture avec la logique Eclair ?**
- **En a-t-on fini avec le caporalisme et les hiérarchies intermédiaires ?**
- **REP+ et REP disposeront-ils enfin des moyens permettant d'envisager des progrès pour les élèves, au-delà des mesures de carrière annoncées ?**

**En un mot, les collègues pourront-ils remettre la main sur leur métier...
Ou va-t-on vers de nouvelles formes de management ?**

ATTENTION ! Demande de stage à faire JUSQU'AU 14 MARS !

Le droit à formation syndicale est inscrit dans le statut de la Fonction Publique (12 jours par an).

Il concerne tous les salariés, titulaires ou non-titulaires, syndiqués ou non-syndiqués.